

Rennes, 06 et 07 septembre 2018



snéad-cgt
syndicat national des écoles d'art et de design

Solidaires
Sud
collectivités territoriales



CFDT Interco/CFDT-Culture • Intersyndicale Snéad CGT/Sud CT/FSU SNUter

ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN : NOS PROPOSITIONS POUR SORTIR DE L'IMPASSE

Vous êtes aujourd'hui présents parce que la situation du réseau français des écoles supérieures d'art et de design vous intéresse et, très certainement, vous préoccupe.

En effet, alors que les écoles nationales supérieures d'architecture viennent de connaître une réforme d'envergure, aucune perspective nouvelle n'est proposée pour l'enseignement des arts plastiques et du design... S'agirait-il d'un manque de volonté politique du ministère de la Culture et du gouvernement, qui ne formeraient aucun projet pour l'enseignement des arts plastiques et du design ? Cet immobilisme met en jeu la pérennité du réseau des écoles d'art.

Au début de l'année 2017, le Ministère de la Culture a présenté, en son comité technique ministériel, un projet de modification statutaire du corps des professeurs du ministère. Le projet est, à ce jour, toujours bloqué au guichet unique de la DGAFP, mais il a ravivé avec force le débat sur l'alignement indispensable de la carrière des PEA, sur celui des PEN (professeurs des écoles nationales). À ce même comité technique, le ministère de la Culture a aussi présenté un projet de décret « Recherche » – un projet qui semble, à cette heure, bien loin de pouvoir aboutir. Ces deux textes marquent une volonté du ministère de faire bouger les lignes pour les personnels de la fonction publique d'état mais le Ministère de la Culture brandit le principe de la libre administration des collectivités chaque fois que nos syndicats évoquent les difficultés internes des écoles et reportent indéfiniment le sujet incontournable des PEA.

À cause de cet immobilisme depuis plus de 15 ans, certaines écoles sont déjà menacées et la perte de l'accréditation des DNA au grade de licence et des DNSEP au grade de master n'est plus une hypothèse. Les crises se succèdent dans les écoles, ce sont les personnels qui subissent de plein fouet les conséquences de l'immobilisme des décideurs politiques alors que la brutalité des managements devient la norme. La situation la plus dramatique étant celle d'Avignon où les dérèglements administratifs et pédagogiques s'accumulent depuis 6 ans et où les rapports internes ont atteint une violence intolérable, le tout dans l'indifférence générale.

Une position commune et 3 propositions concrètes pour sortir enfin de l'impasse et de ses conséquences sur les personnels et les étudiants.

I • UN CORPS UNIQUE DE PROFESSEURS TITULAIRES pour surmonter durablement l'obstacle de l'alignement de la carrière des professeurs d'enseignement artistique des écoles territoriales supérieures d'art et de design sur celle des professeurs des écoles nationales supérieures d'art et pour faciliter l'action des écoles et de leur réseau.

La revendication, par nos syndicats, de la création d'un corps de titulaires unique, commun à toutes les écoles supérieures, va bien au-delà de la seule question de l'alignement des rémunérations et de la revalorisation de la grille indiciaire, puisqu'elle recouvre aussi une uniformisation des conditions d'exercice de l'ensemble des missions d'enseignement :

- l'égalité des conditions d'accès aux concours de recrutement
- la même obligation annuelle d'enseignement en présence des étudiants

- la répartition, fixée réglementairement, des différentes missions pédagogiques, y compris les temps de recherche
- la création d'une commission unique d'évaluation à caractère artistique et technique, à périmètre national, chargée, entre autres, de se prononcer sur les congés de recherche. La préservation d'un réseau riche et diversifié d'écoles d'art passe nécessairement par un corps unique d'enseignants, afin de faciliter la mobilité des personnels et améliorer ainsi l'offre pédagogique globale sur les territoires

II • LA REVALORISATION DE LA SITUATION ET DU POSITIONNEMENT DES PERSONNELS TECHNIQUES ET D'ASSISTANCE PEDAGOGIQUE - quelle que soit leur appellation, assistant d'enseignement, assistant technique, technicien d'assistance pédagogique - qui sont en charge de l'enseignement technique, de la responsabilité des ateliers et du suivi pédagogique des étudiants et sont **indispensables** au bon fonctionnement de la pédagogie. En effet, dans tous les domaines des arts et du design, les outils techniques et technologiques se complexifient et leur usage se professionnalise toujours plus. Une réflexion sur l'enseignement technique à dispenser doit être menée. De notre point de vue et compte tenu du niveau de technicité attendu désormais des étudiants, ces personnels doivent être explicitement **positionnés en catégorie A** (naturellement sous conditions de diplômes).

III • UN CHANGEMENT DU MODE DE GOUVERNANCE DES EPCC ET DONC UNE EVOLUTION DE LEUR STATUT lorsqu'il est appliqué aux Écoles supérieures d'art et de design, qui pâtiennent actuellement d'une gouvernance inadéquate, d'un défaut de démocratie, et de rigidités statutaires inadaptées à ce type d'établissement.

- un rééquilibrage de la composition du conseil d'administration, dont la moitié des membres devraient être élus parmi les personnels des filières d'enseignement, scientifique, administrative, technique et de surveillance et parmi les étudiants.
- le renforcement des instances, conseils pédagogiques et des conseils scientifiques, par l'attribution d'un rôle exécutif à l'instar des attributions des conseils scientifiques et pédagogiques des universités
- un engagement des collectivités sur un financement pluriannuel des projets pédagogiques afin que les missions d'enseignement soient programmées avec confiance et sérénité.
- etc.

Les ministères, le gouvernement, les collectivités locales concernées ne peuvent plus faire semblant ! Il est de la responsabilité des trois ministères de tutelle - voire du gouvernement – d'ouvrir enfin de nouvelles perspectives pour les écoles supérieures d'art.

Leur réseau doit être préservé et elles doivent être protégées, et leur avenir sécurisé, de manière juste et définitive, afin de garantir à tous, personnels comme étudiants, des conditions de travail, d'études et de recherche à la hauteur des ambitions de la France pour la culture et la création dans le domaine des arts plastiques et du design.

Les syndicats signataires se rassemblent pour demander aux instances gouvernementales **une réforme de fond des établissements d'enseignement supérieur d'art et de design**, une réforme qui, à notre sens, doit être menée conjointement par les trois ministères de tutelle des écoles du réseau : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ministère de la Culture, ministère de l'Intérieur, avec la DGAFP, pour régler et arbitrer des questions relatives à la recherche et au statut des enseignants.

Pour vous informer, pour débattre avec nos organisations syndicales, contacter :

CFDT-Culture : Michèle Ducret • michele.ducret@culture.gouv.fr

CFDT Interco : Véronique Sauvage • vsauvage@interco.cfdt.fr

SNEAD CGT : Sarah Fouquet • snead-sga@fercsup-cgt.net

SUD territoriaux : Michel Gary • sud.ct.mg@gmail.com

FSU-SNUter : Claude Puig • lcollectifFSU@esadmm.fr